



COUPE de France DE KARATE

25 - 26 janvier 2011
OGIVE – DOJO Alain le Hetet
CHEVIGNY saint Sauveur (Académie de DIJON)

Organisation

- Le service régional UNSS DIJON

1 rue beauséjour – 21000 DIJON

Tél : 03.80.53.30.06

Fax : 03.80.53.30.07

E-mail : dsr09@unss.org

Règlement généraux

Chaque participant doit être en possession de sa licence UNSS et pour être conforme, elle doit comporter obligatoirement les éléments suivants :

- ♦ une photo récente de l'élève sur laquelle figure le tampon de l'établissement,
- ♦ la signature de l'élève,
- ♦ la signature du chef d'établissement, président de l'A.S., attestant la présentation de l'autorisation parentale et du certificat médical de non-contre-indication.

Toute licence non conforme entraînera le paiement d'une amende de 8 € (Article III 3-30 et décision de l'Assemblée Générale du 20.05.2003).

En cas de non-présentation de licence, la participation à la compétition est soumise aux conditions suivantes (Article III 3 -31 actualisé par le Conseil de Direction de l'UNSS) : « **présentation de l'attestation de prise de licence par Internet, certifiée conforme par le chef d'établissement, président de l'A.S** et attestant la présentation du certificat médical de non-contre-indication et d'un justificatif d'identité

ou présentation d'une déclaration sur l'honneur d'un justificatif d'identité ... et paiement d'une amende... » (Décision de l'A.G. du 20.05.2003).

FICHE TECHNIQUE

Catégories : B3 /MF – CF – JF- B3/MG – CG – JG

Composition des équipes :

- 27 compétiteurs maxi (21 en combat et 6 en Kata)
- 6 minimum (5 en combat et 1 en Kata)
- Pas plus de 2 compétiteurs dans la même catégorie de poids

Jeune officiel

1 jeune arbitre de niveau académique par équipe académique

Il n'est pas autorisé à combattre

Réf : arbitrage FFkaraté adapté UNSS(documents sur le site unss.org)

Règlement de la compétition:

Règlement FFkaraté adapté à l' UNSS – télécharger sur le site unss.org

Il est indispensable de lire le règlement qui prévoit des ajustements de surface de combat et de temps

Formule de compétition :

Compétition individuelle Kata et Combat par catégorie d'âge, de sexe et de poids.

Les 15 meilleurs résultats des jeunes de chaque équipe académique seront pris en compte pour le classement de l'équipe.

Date limite d'inscription : 11 janvier 2011 avec la fiche ci jointe

- Au service régional DIJON
Fax : 03 80 53 30 07
dsr09@unss.org

la

Horaires des rencontres :

- Mardi 25 janvier 2011
17 h / 20 h : accueil des équipes à l'OGIVE (Dojo Alain le Hetet)
19 h : réunion des responsables et accompagnateurs de l'équipe

- Mercredi 26 janvier

8 h 00 *Contrôle des compétiteurs KATA*

8 h 20 *Fin du contrôle des KATA*

8 h 30 *Réunion des JO*

8 h 30 *Contrôle et pesée des compétiteurs COMBAT*

9 h 00 *Début de la compétition KATA*

9 h 30 *Fin du contrôle COMBAT*

10 h 00 *Début de la compétition COMBAT*

16 h 30 *Finale et remise des récompenses*

HEBERGEMENT - RESTAURATION

Hébergement :

Il vous appartient de réserver votre hébergement . Vous trouverez en annexe la **liste des hôtels de Dijon** et de son agglomération

Restauration :

- Mardi 25 janvier soir : LEGTA Quétigny
- Mercredi 26 janvier midi - 2 possibilités :
 - Restauration froide plateau à l' OGIVE
 - Restauration chaude au lycée Boivin à Chevigny
- Mercredi 26 soir : panier repas à emporter

Les déplacements :

Le déplacement est à la charge et sous la responsabilité de l'Association Sportive. Une aide partielle ou totale peut être apportée par l'UNSS selon les règles de fonctionnement local. Pour en réduire le coût, un déplacement peut être organisé par le service régional de votre académie.

Santé et dopage

Un service d'assistance sera assuré pendant toute la compétition.

Des contrôles antidopage (utilisation de substances interdites) peuvent être effectués lors de toute la compétition U.N.S.S.

Si vous devez subir un contrôle antidopage, vous pouvez être accompagné (e) d'un adulte de votre choix (par exemple la personne représentant votre Académie).

Dans le cas d'un traitement médical, n'oubliez pas de vous munir de pièces justificatives.

Toute présence de bandage ou utilisation de protection doit être justifiée par un certificat médical joint à la fiche

COUPE DE FRANCE UNSS KARATE

FICHE RESTAURATION

A retourner au SR avec le chèque correspondant

à retourner pour le **11 janvier 2011** au plus tard au :

Service régional de Dijon

1 rue Beauséjour – 21000 DIJON

Fax : 03.80.53.30.06

E-Mail : dsr09@unss.org

Académie

Etablissement :

Adresse : Ville :

Tél : Fax :

Nom du responsable de l'équipe.....

N° Portable E-mail :

RESTAURATION

DATES	Lieu	COUT	NOMBRE	TOTAL
25 janvier soir	LEGTA Quétigny	7 €		
26 janvier midi	Froid plateau	7€		
	Chaud Lyc Chevigny St Sauveur	7€		
26 janvier soir	Panier repas du retour à emporter	6€		

<i>Total general</i>	
----------------------	--

TRANSPORT	Arrivée le 25 janvier <input style="margin-left: 20px;" type="checkbox"/>	Heure d'arrivée	
	Arrivée le 26 janvier <input style="margin-left: 20px;" type="checkbox"/>	Heure d'arrivée	

Je, soussigné chef d'établissement et Président de l'AS, certifie que tous les élèves sont scolarisés dans mon établissement, licenciés à l'AS.

A, le Signature du Chef d'Etablissement :